

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DU CENTRE VILLE

6 juin 2019 – 19 h 00 Salle du Conseil

Participaient à la réunion

Cf feuille de présence en annexe

H, ZOUAOUI, M. BENITTAH, M. LAGENEBRE, C. PETEY, M. HAMIDI, R. PERES, B. BREYSSE, M. VIANO-FAVARD assistaient également au Conseil.

Hocine ZOUAOUI accueille et remercie les Conseillers de quartiers pour leur implication Il remercie également la présence des services de la Mairie, en proposant un tour de table.

Hocine ZOUAOUI présente l'ordre du jour

Ordre du Jour

1. Itinéraire des Rencontres avec le Maire dans votre quartier
2. Travaux réalisés ou à venir
3. Questions diverses

Dates importantes

Fête de la Musique : le 21 juin

Fête de la Marne : les 22 et 23 juin

Fête des Sports : le 30 juin de 10 h à 18 h

Oasis : 17 juillet 2019

A noter le service Jeunesse organise une fête de quartier le 8 juin de 12 h à 16 h sur le parking des Commerçants réunissant toutes les bonnes volontés

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

Les Rencontres du Maire : Jeudi 19 septembre à partir de 18h30

(départ 5 rue delambre devant le cinéma)

Départ : devant le cinéma le 5

Rue des vieux moulins

Rue d'Orgemont

Rue Lallemand

Rue des Etuves

Rue Gambetta

Rue des marchés

Passage des Arcades

Cour de l'Abbaye

Place de la fontaine

Rue St Fursy

Rue Saint Sauveur

Rue Vacheresse

Arrivée : Locaux de la Police Municipale (4 Avenue du Général Leclerc)

Travaux réalisés ou à venir

Hocine ZOUAOUI laisse la parole à Cédric PETEY afin que soit évoqué les travaux réalisés dans le cœur de ville.

En effet des plantations ont été réalisées aux abords du parking du Cinéma (côté rue Saint Denis), l'implantation de jardinières rue Saint Fursy, ainsi que la mise en place de potelets rue Aubert. Cédric PETEY poursuit en précisant qu'actuellement les services et le SIETREM, étudie la possibilité de 3 points d'apports volontaires sur la rue Saint Fursy, la rue St Paul et la rue des Tanneurs.

Rémy PERES précise qu'il s'agit d'une sensibilisation du SIETREM au tri sélectif avec création de point d'apports volontaires tout en minimisant les nuisances.

Hocine ZOUAOUI souligne la reprise des marquages des passages piétons en les renforçant par la ligne d'effet.

Madame MARIN précise que cette préconisation est peu connue et qu'une communication explicative serait la bienvenue. Hocine ZOUAOUI répond qu'il s'agit d'une mesure ancienne du code de la route et qu'une communication a été faite sur les réseaux sociaux et est également prévue sur le prochain magazine.

Questions diverses

Monsieur BEARD expose la dangerosité de certaines rues qui mériteraient une vitesse limitée à 30 km/h. Rémy PERES souligne qu'il serait judicieux en effet de prévoir de lister ces rues.

Rémy PERES annonce que la vente du 46 rue Gambetta a été réalisée. L'immeuble sera prochainement en travaux de réhabilitation par un promoteur d'ici la fin de l'année.

Monsieur CARCA se félicite de cet avancement du dossier.

Rémy PERES évoque le devenir de la crèche des Tanneurs (28 berceaux dont 24 municipaux) avec un calendrier de travaux intérieurs en septembre 2019 et une ouverture prévue en début 2020. Tous les locaux commerciaux ont été vendus mais la ville garde une vue sur la nature de leur exploitation.

Monsieur FONTAINE s'étonne qu'une crèche puisse fonctionner avec les nuisances occasionnées par les logements.

Rémy PERES précise que la CAF a donné des prérogatives strictes qui ont été tenues notamment avec une obligation de décalage du patio de la crèche des logements. La configuration des locaux est adaptée à la crèche des Tanneurs

Madame MARIN aimerait évoquer le manque de stationnements réservés aux bicyclettes dans le quartier. Rémy PERES répond qu'un local vélo existe dans le parking des Tanneurs à la charge du délégataire.

Hocine ZOUAOUI précise que de nombreux emplacements sont pris par des vélos « ventouses » qui peuvent sembler abandonnés.

Madame MARIN aimerait envisager une étude d'une journée par mois sans voiture en centre-ville, avec parking en périphérie et gratuité des transports.

Hocine ZOUAOUI répond qu'une action a été menée pendant les travaux des tanneurs, un parking gratuit a été proposé aux clients et aux commerçants. Face au manque d'utilisation de ces places de stationnement, l'exclusivité a été retirée.

Monsieur LECLERC souhaite remercier et féliciter la Police Municipale pour les améliorations apportées aux abords du square. En effet les nuisances occasionnées par les jeunes ont nettement baissées.

Monsieur LAMARTINECHE aimerait qu'une information puisse être donnée aux riverains sur l'entretien du Rû. Rémy PERES évoque l'obligation des riverains d'entretenir le Rû sur leur propre parcelle.

Monsieur LAMARTINECHE précise également les difficultés rencontrés rue de Marne / rue des Fresnes en raison du stationnement anarchique.

Les riverains aimeraient également que la voirie de ce secteur puisse être refaite. Rémy PERES précise qu'il convient de vérifier qu'il s'agit bien de rues publiques, car sans quoi les travaux ne peuvent être à la charge de la Ville.

Monsieur LAGENE BRE de la Police Municipale souligne qu'il convient de ne pas hésiter à appeler la Police Municipale (01 64 02 47 47) afin que les agents verbalisent les contrevenants.

Monsieur ANNOQURI souligne que la meurtrière de la tour du square Tessier, sert de poubelles en tout genre (canettes vides, papiers,...). Rémy PERES précise que nos équipes se rendront sur place afin d'ouvrir et de nettoyer les lieux. Un grillage au niveau de la meurtrière devrait solutionner les choses.

Jean Eric TREL LU fait un point sur les projets d'ouverture de commerce. : l'Atelier Saint Pères devenant le Gorille et dont l'ouverture est prévue pour la fête de la musique, ainsi que le comptoir du miel (reprise de la pharmacie rue des marchés) dont la boutique à ouvert mi-mai.

Monsieur ANNOQURI annonce la vente de son épicerie et le rachat du local de la rotisserie avec un associé. En effet en lieu et place devrait ouvrir, après travaux, un commerce de crêpes, smoothies et autres glaces.

Madame MARIN aimerait pouvoir travailler sur un projet d'Ambassadeurs / citoyens, en lien avec Urba Vert, qui aurait notamment pour mission de réfléchir aux actions à mettre en place pour préserver l'environnement. Ainsi pour exemple, des composteurs pourraient être installés dans les squares publics à destination des usagers et le compost pourrait servir aux plantations dans de nombreuses écoles.





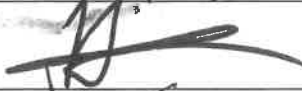

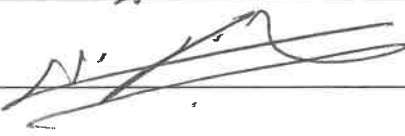
Merci à

Vos conseillers de quartier :

Ph BEAUDOIN – Y. UGUET – M. LEDEME – G. LECLERC – P. BREYSSE – S. SCHERMANN – I. MOREAU (Référente) – V. FRENZEL – M. FONTAINE – S. POSTAL – R. LAVIGNE – M. RECOUPPE – M. LOPEZ – S. DUC – M. GIMENO – C. MULLER – J. VAN HAVERE – P. CARCA – JL VIARDOT - A.ANNOQURI – J. STEPHAN – P. LAMARTINECHE – S MARIN.

**LISTE D'APPEL
CONSEIL DU CŒUR DE VILLE**

NOM	6 juin 2019
P. BREYSSE	Excusé
P. BEAUDOIN	Excusé
P et C. CARCA	Excusé
S. DUC	Excusée
I. MOREAU - Référente	
M. LOPEZ	
S. POSTAL	
M. RECOUPPE	
S. SCHERMANN	
J. VAN HAVERE	excusee
G. LECLERC	Excusé
C. MULLER	Excusée
JL VIARDOT	
M. FONTAINE	Excusé
V. FRENZEL	
R LAVIGNE	excusé
M. GIMENO	Excusé
Y. UGUET	excusé
A. ANNOQURI	Excusé
LAMARTINECHE Patrick patric.lamartineche@orange.fr	Lamartineche
YANNICK LAMARTINECHE	Excusé

Don Logis Commerces	
REARD David	
BENITAH Marc Police Municipale	
P. LAGENEBRE	
PETRY CÉDRIC JST	
Hanidi Naouar responsable Voirie	
MARIN Laura	
BREYSSE Benit	

En cas de changement d'adresse mail, numéro de téléphone, merci de bien vouloir faire les changements ici

Noms	Adresse mail	Adresse postale	Numéro de tel
MARIN Laura	marinlaura@	hotmail	fr 0677481396